

	BUREAU DIRECTEUR 14.01.2010	
--	--	--

Membres présents : Mmes A.BLONDEL, Ja.LECACHEUR.
Mrs F.BLONDEL, J.MANOURY, G.SENECAL.

Membres excusés : Mme F.TERNOIS,
Mrs H.BOURGAULT, D.DELOR

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h45.

1 Approbation du procès-verbal du bureau directeur du 18.11.2009 :

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents

2 Reconstruction de la LNHB:

Un Bureau Directeur était prévu le 11 janvier dernier, nous pensions qu'il serait élargi ... notre Bureau Directeur a donc été reculé.

Ce Bureau Directeur a été annulé et remplacé par un Conseil d'Administration qui se tiendra le mercredi 20 janvier en l'absence des présidents de Comités et des CTS ... Ce qui augure mal du respect de la feuille de route imposée par le Président Delplanque !

Cependant, certains administrateurs de la LNHB ont réagi à la réception de la convocation au CA de la Ligue pour s'étonner de son ordre du jour et de l'absence des présidents et des CTS à celui-ci !

Les membres présents du Bureau Directeur du Comité regrettent cette situation et, à l'unanimité, demandent le respect du calendrier contenu dans le communiqué de presse du Président Delplanque suite à la réunion de conciliation.

2 Prise en charge d'un contrat téléphonique :

Afin de compléter la flotte SFR et bénéficier de conditions particulières, un 3° contrat est nécessaire.

Le Président ne se faisant pas rembourser ses communications propose la prise en charge de son abonnement dans ce sens.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité

3 Trésorerie :

En l'absence de notre trésorière, il est impossible de faire le point sur les comptes arrêtés au ... 30 septembre 2009.

De nombreux dossiers sont actuellement en souffrance (liquidation des groupements employeurs, répartition des charges liées à la formation professionnelle des employés, dotation équipements des clubs 2009, bilan de la subvention du département 2009, projet de demande de subvention 2010 ...).

Une situation la plus exacte possible, au 31 décembre, en tenant compte des charges constatées d'avance et des produits à recevoir et non une clôture des comptes était donc sollicitée pour ce bureau directeur (reculé d'une semaine).

Françoise Ternois a adressé un courriel aux membres du Bureau Directeur pour expliquer que sa charge de travail (professionnel) comme chaque année à cette période, l'a empêchée de finaliser les documents. Conscient de la charge que représente la tenue d'une comptabilité, conjuguée à une profession liée à un cabinet comptable, le Bureau Directeur demande, afin d'alléger le travail de notre trésorière et lui permettre de se recentrer sur sa fonction (suivi des flux financiers, étude et confection des dossiers de subvention, financement des actions mises en place ...) :

- Le retour des documents comptables au siège du Comité
- Le retour de la saisie comptable par un tiers au siège (bénévole et/ou groupement employeur comptabilité).

Le Président et notre trésorière doivent se rencontrer les 25 ou 26 janvier prochains, les documents financiers devant être finalisés à cette date. La demande du Bureau Directeur devra être effective dès février.

4 Questions diverses :

- ❖ C.R.A. un nouveau responsable des désignations, en la personne de Monsieur Jordan GRENOT, a été désigné.
- ❖ Pascal Leguillon sera notre délégué à l'assemblée générale fédérale des 16 et 17 avril prochains.
- ❖ 15 clubs ont obtenu un Label Ecole d'Arbitrage cette année (contre 5 l'an dernier). Le Bureau Directeur exprime sa satisfaction et ses compliments aux clubs concernés pour le travail accompli.
- ❖ Comme demandé lors du C.A. de décembre, une remise des équipements offerts par la MATMUT aux sélections départementales et des ballons de la dotation fédérale aux nouveaux clubs ayant renouvelé leur adhésion sera organisée en janvier. La date définitive sera fixée en fonction des disponibilités de chacun¹.
- ❖ CMCD : Il nous est demandé de statuer sur la date d'application des sanctions votées en assemblée générale en ce qui concerne nos championnats féminins prévus en 2 phases. Le Bureau émet l'avis de les appliquer avant l'accession des clubs en phase « accession » afin de ne pas priver les clubs en règle. Mais il demande à la C.O.C. de mettre ses règlements en adéquation et de prévoir ce point précis.

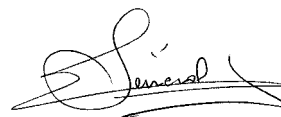
Fin de la réunion à 20h15

Prochaines réunions : Bureau Directeur : mercredi 10 février à 18h30
 Conseil d'Administration : vendredi 05 mars à 19h00

La Secrétaire Générale
Secrétaire de séance
Annie BLONDEL

Le Président

Gérard SENECAI



Procès-verbal adopté à la majorité des présents lors du Bureau Directeur du 10.02.2010.

Pour : 5 Contre : 1 Abstentions : 1



¹ Après concertation, cette date est fixée au jeudi 28 janvier 2010